



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 avril 2012**

Délibération n° 2012-2919

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Extension des locaux de la mission Part-Dieu - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Plazzi

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brailard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Olivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Frih (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthelémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconnèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touleron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhlrich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

Séance publique du 16 avril 2012**Délibération n° 2012-2919**

commission principale : finances, institutions et ressources

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Extension des locaux de la mission Part-Dieu - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La délibération n° 2011-2041 du 9 février 2011 autorisait l'individualisation de l'autorisation de programme globale concernant l'aménagement de locaux pour la mission Part-Dieu d'un montant de 650 000 € TTC. Cette dernière est en charge du développement du quartier d'affaires avec comme objectif de positionner la Part-Dieu comme quartier de référence à l'échelle métropolitaine et européenne.

Le projet urbain doit permettre de créer 950 000 mètres carrés de surfaces supplémentaires et ainsi de constituer une offre totale de bureaux de 1 500 000 mètres carrés, de produire 2 500 logements de plus, de compléter l'offre hôtelière et de services et enfin de produire les aménagements urbains et l'extension du pôle multimodal/gare.

La réalisation d'un tel projet est de l'ordre de 15 années avec la constitution progressive d'une équipe opérationnelle.

Pour mettre en œuvre ce grand projet métropolitain et en assurer son animation, sa promotion et la concertation, la mission Part-Dieu doit se doter de locaux adaptés à ses missions.

Depuis le mois de juin 2011, la mission Part-Dieu occupe des locaux situés au 192, rue Garibaldi à Lyon 3°. Aujourd'hui, 6 agents y travaillent à plein temps, 3 recrutements sont en cours (un développeur économique, un chargé de coordination opérationnelle, un chargé de mission gare et mobilités). Ils intégreront l'équipe existante d'ici le mois de mai 2012. De plus, il faut anticiper les évolutions probables de l'effectif compte tenu de l'ampleur du projet urbain. On peut, à ce titre, considérer que la mission Part-Dieu devra intégrer, à relativement court terme, 2 chefs de projets opérationnels et des fonctions d'appui (accueil, communication/concertation).

Par ailleurs, le développement du projet est fondé sur une coproduction importante entre les différents acteurs du quartier tant publics que privés. Cette organisation majeure nécessite une capacité d'accueil qui se traduit par des besoins en espaces partagés de réunions et de travail.

Des locaux vacants, situés dans la continuité de ceux occupés actuellement (au 1er étage), se sont libérés et l'opportunité a été saisie d'étendre à la totalité de l'étage le bail des locaux de la mission Part-Dieu. Cette opportunité représente à la fois une capacité à répondre aux besoins à court terme et d'anticiper ceux à venir en conservant une unité de lieu, élément important dans le management du projet.

Le fonctionnement actuel des locaux montre que leur localisation répond bien aux attentes par leur facilité d'accès, leur proximité des entreprises et des services de la Communauté urbaine, ainsi que par l'effet vitrine et de représentation du projet. La communication autour du projet urbain mobilise fortement les espaces du rez-de-chaussée et son espace réunion. L'extension attendue va permettre de retrouver cette capacité d'usage et de la renforcer. En effet, grâce aux nouveaux locaux, une salle de réunion modulable et un ensemble de bureaux seront aménagés.

Le montant des travaux et des acquisitions de mobilier est estimé à 160 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve l'extension des locaux de la mission Part-Dieu.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P02 - Rayonnement national et international, sur l'opération n° OP02O2343 individualisée le 9 février 2011.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant de 160 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier suivant :

- 160 000 € en 2012.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 810 000 € TTC en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.